



## PRÉFÈTE DU LOIRET

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires**  
Service Eau, Environnement et Forêt

### NOTE DE PRÉSENTATION RELATIVE AU PROJET D'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DÉCLARANT D'INTÉRÊT GÉNÉRAL AU TITRE DE L'ARTICLE L.211-7 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT LES TRAVAUX PRÉVUS PAR LA COMMUNE D'OLIVET

#### **Contexte et objectif**

La Commune d'Olivet a déposé le 6 février 2023 une demande de déclaration d'intérêt général pour la réalisation de travaux d'entretien et la création d'une nouvelle berge sur la rivière « Le Loiret ».

Les différentes opérations de travaux prévus sont :

#### **Retrait par curage des sédiments accumulés en excès :**

- Entretien du lit du cours d'eau par enlèvement de 1600m<sup>3</sup> de sédiments accumulés à l'aide d'une pelle mécanique depuis la berge.

#### **Création d'une nouvelle berge**

- Aménagement d'une nouvelle berge sur une longueur de 55 mètres, à l'aide de la mise en œuvre d'un aménagement de type « banquette », au droit d'une portion surlarge du Loiret faisant l'objet d'une opération de curage de sédiments.

#### **Condition de la participation du public**

Le projet d'arrêté permettant de déclarer les opérations de travaux envisagées par la commune d'Olivet, mentionné ci-dessus, accompagné de la présente note, est soumis à la participation du public en application de l'article L.123-19-1 du Code de l'environnement pendant une durée minimale de 21 jours, du 11 mars 2024 au 2 avril 2024.